



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

adoption

Question écrite n° 672

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à M. le ministre des affaires étrangères de lui préciser les perspectives de son action ministérielle s'inspirant des engagements annoncés lors du conseil des ministres du 9 janvier 2002, à l'égard d'une série de mesures destinées à « faciliter l'adoption et à mieux accompagner les parents », notamment par une réforme de la mission pour l'adoption internationale (MAI).

Texte de la réponse

Le ministère des affaires étrangères a déjà pris diverses dispositions afin d'assurer la mise en oeuvre des mesures en faveur de l'adoption internationale annoncées par le conseil des ministres le 9 janvier dernier. Ainsi, pour assurer au public un accueil personnalisé et de qualité, des travaux de rénovation des locaux de la mission de l'adoption internationale sont en cours de réalisation. Il convient d'ajouter qu'une formation spécifique à l'accueil a déjà été suivie par l'ensemble de ses agents. La mission de l'adoption internationale envisage aussi d'améliorer l'accès à son site internet, qui reçoit environ 50 000 visiteurs par mois, afin de permettre aux candidats à l'adoption de disposer d'une information pertinente et actualisée. Par ailleurs, la mise en place d'un réseau de correspondants des conseils généraux, en cours de désignation, permettra, en concertation avec les services de l'aide sociale à l'enfance, de mieux préparer les familles à leur projet d'adoption et contribuera à une plus grande proximité entre les adoptants et les services en charge de leur information. Une réunion de ces correspondants départementaux, prévue dans le courant du dernier trimestre 2002 avec le ministère chargé de la famille, sera l'occasion de préciser leur rôle et leur champ d'intervention. Enfin, la mission de l'adoption internationale poursuit la coopération engagée avec les pays d'origine, qui sont naturellement des partenaires importants, et l'élargit aux pays désireux de favoriser les procédures d'adoption internationale.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 672

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juillet 2002, page 2665

Réponse publiée le : 4 novembre 2002, page 3979